

ci-dessus,) de manière à pouvoir le représenter suivant le jugement qui interviendra dans la cause.

Et il vous est de plus enjoint d'assigner le dit C. D. à comparaître devant cette cour, en la maison de dans le dit township, (paroisse, etc. selon le cas) de à heures midi, le jour de courant (ou prochain) pour répondre à la demande du dit A. B., et pour montrer cause pourquoi la dite saisie ne serait pas déclarée bonne et valable, et le dit (nommez l'objet) n'appartiendrait pas au dit A. B., intimant au dit C. D., que s'il ne comparait soit en personne, soit par procureur, jugement pourra être rendu contre lui par défaut, et ayez, là et alors, ce warrant avec vos procédés sur icelui.

Donné sous mon seing et le sceau de la dite cour, ce jour de dans l'année de Notre Seigneur, 18 .

E. F.,

L S.) L'un des commissaires de la dite cour.

CEDULE D'HONORAIRES

qui pourront être pris et reçus en vertu du présent acte

PAR LE GREFFIER.

	Actions de £6 5 0 et au-dessous.	Actions au-dessus de £6 5 0 et au-dessous de £15 0 0	Actions de £15 0 0 à £25 0 0
Tout writ de sommation	£0 1 3	£0 1 6	£0 2 0
" copie	0 0 6	0 0 9	0 1 0
" subpoena	0 0 9	0 1 0	0 1 3
" copie	0 0 6	0 0 9	0 1 0
" jugement	0 1 3	0 1 6	0 2 0
" writ d'exécution ou saisie	0 1 3	0 1 6	0 2 0
" copie	0 0 6	0 0 9	0 1 0
" entrée d'opposition	0 0 6	0 0 9	0 1 0